

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 01 JUIN 2023

N° d'ordre : DEL 22-06-2023

Objet de la délibération :

CREATION DE POSTE FILIERE TECHNIQUE

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 19

Pouvoirs : 4

Votants : 23

Date de la convocation :

22/05/2023

Date de publication en ligne :

06/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 1<sup>er</sup> juin à 20h00, les membres du Conseil municipal de la ville d'ABLIS se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SIRET, Maire.

Présents : Jean-François SIRET, Claire AGUILLON, Jean-François DELARUE, Clarisse CHALARD, Daniel COQUELLE, Béatrice HONDARRAGUE, Laurent ALLEAUME, Thierry PARNOT, Francine JACQUET, Sindy ABGUILLERM, Arnaud JULIEN, Estelle THIERCELIN, Adeline LE, Tristan PIOLI, Francine BERTRAND, Jean-Marc BENTOURE, Thierry GUEFFIER, Gaëlle LAME, Steven AUBOIS

Absents excusés : Alain LELARGE qui donne pouvoir à Daniel COQUELLE, Christiane CHILLAN qui donne pouvoir à Béatrice HONDARRAGUE, Sylvie DESAGE qui donne pouvoir à Francine JACQUET, Laurence ROQUES, qui donne pouvoir à Thierry PARNOT

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Thierry PARNOT

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** l'avis du Comité Social Territorial du 13/04/2023,  
**Vu** l'avis de la commission finances du 16/05/2023,  
**Considérant** le tableau des effectifs joint en annexe,  
**Considérant** la nécessité de créer un poste d'ingénieur territorial,

Entendu l'exposé présenté par Madame Claire AGUILLON,

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré à la majorité de ses membres présents ou représentés, 5 CONTRE (Mesdames Bertrand, Lamé, Messieurs Aubois, Bentouré et Gueffier),

**CREE** un poste d'ingénieur territorial, à temps complet et **SUPPRIME** un poste de technicien territorial 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 :

Filière Technique :

Cadre d'emploi des techniciens territoriaux catégorie B :  
Grade des techniciens territoriaux 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet :  
Ancien effectif : 1  
Nouvel effectif : 0

Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux catégorie A :  
Grade des ingénieurs, à temps complet :  
Ancien effectif : 1  
Nouvel effectif : 2

  


Fait à ABLIS, le 05/06/2023

Le Maire,

Jean-François SIRET

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78 011 Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, ou par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).